

DOCUMENTS D'ÉVALUATION ET D'ACCREDITATION

**Master Recherche Sciences de l'information et
de la communication francophone et
arabophone**

Faculté d'Information

Université Libanaise

LIBAN

Juillet 2020

Rapport publié le 03/01/2021

SOMMAIRE

Rapport d'évaluation	pages 3 à 14
Observations de l'établissement	pages 15
Décision d'accréditation	pages suivantes

RAPPORT D'ÉVALUATION

Licence Journalisme Radio TV

Licence Presse écrite et digitale

**Master professionnel de journalisme - Economie
et Développement**

Master professionnel de journalisme - Numérique

**Master professionnel de journalisme-
Environnement et Santé**

**Master Recherche Sciences de l'information et
de la communication francophone et
arabophone**

Faculté d'Information
Université Libanaise

LIBAN

Mars 2020

L'Université Libanaise a demandé l'évaluation de formations de la Faculté d'information par le Hcéres. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel spécifique d'évaluation externe des formations à l'étranger, adopté par le Conseil du Hcéres le 4 octobre 2016. Il est disponible sur le site internet du Hcéres www.hceres.fr.

Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Présidente par
intérim

Au nom du comité d'experts² :

Manuel Royo, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

SOMMAIRE

I. Fiche d'identité des formations	2
II. Description de la visite sur site	5
Composition du comité d'experts	5
Description de la visite sur site	5
III. Présentation des formations	6
Licence	6
Master	7
IV. Synthèse de l'évaluation	9
1 - Finalité des formations	9
2 - Positionnement des formations	9
3 - Organisation pédagogique des formations	10
4 - Pilotage des formations	11
V. Conclusion	12
Points forts	13
Points faibles	13
Recommandations pour l'établissement	13
VI. Observations de l'établissement.	15

I. FICHE D'IDENTITÉ DES FORMATIONS

Université/établissement : Université Libanaise (UL)

Composante, faculté ou département concerné : Faculté d'Information - département Journalisme et Sciences des Médias.

Ce département assure les formations suivantes :

- Licence « Journalisme Radio TV »
- Licence « Presse écrite et digitale »
- Master professionnel de journalisme « Economie et Développement »
- Master professionnel de journalisme « Environnement et santé » - Non ouvert en 2019-2020
- Master professionnel de journalisme « Numérique »
- Master Recherche « Sciences de l'information et de la communication » francophone et arabophone.

Année de création et contexte :

Récemment créés (depuis 2015), ces trois nouveaux diplômes de master professionnel remplacent progressivement les anciens masters professionnels « Presse écrite » et « Presse francophone ». De même les Masters Recherche en Sciences de l'information et de la communication » (arabophone et francophone) succèdent aux masters recherche « presse francophone » et « sciences de l'information et de la communication ».

L'Université Libanaise (UL) dont dépend la Faculté d'Information (FI) est l'unique université publique du pays. Elle offre l'opportunité à tous les étudiants de suivre à faible coût une formation de haut niveau sans comparaison avec les droits demandés par les universités privées. Elle assure ainsi pleinement sa mission de service public auprès de tous les Libanais afin qu'ils puissent contribuer en retour au développement médiatique, professionnel et scientifique de la société. L'utilité sociale et citoyenne des formations est régulièrement évoquée dans les documents remis et dans les propos recueillis (enseignants comme étudiants) lors de la visite. A noter, qu'au Liban, l'unique doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication est assuré par la Faculté d'Information.

La Faculté d'Information est l'une des 16 composantes de l'Université Libanaise, université publique d'État. Nommée initialement Faculté d'Information et de Documentation, elle fut fondée en 1975. Héritière de l'Institut de Presse (1967) elle demeure l'institution universitaire publique pionnière en matière de formation aux métiers du journalisme et de la documentation au Liban. Depuis sa création, l'institution rayonne dans les domaines du journalisme et des sciences de l'information, et pour accompagner l'évolution des technologies et des métiers du numérique elle a redéployé son offre, avec la création de cursus notamment en marketing, en relations publiques, en presse numérique et en science des données. La Faculté d'Information jouit donc d'une précieuse notoriété et crédibilité académique dans un contexte marqué par la forte concurrence des nombreux établissements supérieurs privés et par une situation économique et sociale en crise.

Actuellement, la Faculté d'Information est structurée en trois départements : un département de Journalisme et de Sciences des médias, un département de Relations Publiques et Publicité et un département de Gestion de l'Information.

Lieu(x) où la formation est dispensée : Beyrouth.

- La formation (essentiellement en licence) a lieu à Beyrouth mais elle est répartie sur deux sites, section 1 et section 2, en raison de la partition communautaire historique qui organise la société libanaise depuis 1976. Après de nombreux déménagements, actuellement les enseignements de la section 1 se tiennent principalement Place du Palais de l'Unesco (partie Ouest, majoritairement musulmane) et ceux de la section 2 à Sed Al Bauchiye, à l'Est (communautés chrétiennes).
- La formation en Master Recherche a lieu au Décanat Tayouneh de la Faculté d'Information.

Chaque section, malgré des volumes d'accueil étudiants différents, affiche une architecture commune pour l'ensemble des diplômes et partage les mêmes objectifs pédagogiques. Les moyens et les ressources alloués s'envisagent de façon similaire entre les sections 1 et 2 de la Faculté d'Information. L'équilibre entre les sections est sous la responsabilité du doyen de la Faculté d'Information.

RESPONSABLES DES FORMATIONS

- Doyen de la Faculté d'Information : Professeur Georges Sadaka
- Pour la section 1, le chef du département de Journalisme et Sciences des Média est le docteur Ragheb Mahmoud Jaber.
- Pour la section 2, le chef du département de Journalisme et Sciences des Média est le docteur Roy Sami El Jreijry.

Les documents transmis ne font pas état d'un responsable par diplôme.

RÉSULTATS DES ACCRÉDITATIONS ANTÉRIEURES ET SYSTEME QUALITÉ MIS EN PLACE

Cette évaluation des formations de l'Université Libanaise (UL) est la première menée par le Hcéres. Elle est le résultat de l'application de la convention relative à l'évaluation et à l'accréditation des formations signée le 25 février 2019, entre l'UL et le Hcéres qui prévoit une évaluation pour la Faculté d'Information des programmes de Licence et de Master (Master Recherche et Master Professionnel) dans les départements suivants : journalisme et sciences des médias, relations publiques et publicité et gestion de l'information.

Mise en œuvre en 2018, la procédure a produit un premier rapport d'évaluation institutionnelle dispensant des recommandations à l'échelle de l'université. Parmi ces recommandations, est mentionné notamment « l'extension d'un processus d'assurance qualité à l'ensemble des composantes et des services administratifs » et « l'élaboration d'un schéma directeur couvrant les systèmes d'information et visant à leur intégration au niveau institutionnel avec l'objectif de disposer d'outils de pilotage et d'aide à la décision ».

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS MIS À DISPOSITION DE LA FORMATION

Au sein des formations de la Faculté d'Information, le nombre d'intervenants, tous statuts professionnels confondus, s'élève à 197. La faculté compte 78 enseignants contractuels et 57 enseignants cadrés (c'est à dire titulaires) ou à temps plein (c'est-à-dire en attente de titularisation) dont 30, plus de la moitié, sont issus d'une formation en Sciences de l'information et de la communication et 27 d'autres disciplines, en majorité des Sciences humaines et sociales (40 %) et des Sciences et techniques (7%). La pluralité des formations des enseignants est à l'image de la pluridisciplinarité fondatrice des Sciences de l'information et de la communication. La parité est globalement atteinte, en dépit d'un léger déséquilibre puisque sur les 197 intervenants, 90 sont des femmes.

Concernant les moyens matériels, le rapport d'auto-évaluation fait état d'une absence d'investissement de la part de l'Etat pour la construction et l'entretien des locaux souvent mal équipés.

Chaque section possède une bibliothèque. La visite de la bibliothèque de la section 2 a permis au comité de constater un important engagement de la part des bibliothécaires et des équipes enseignantes afin de contribuer à son développement. Le fonds comprend actuellement 8500 ouvrages uniquement papier (en langue arabe, française et anglaise). Les fluctuations budgétaires, à la baisse ces dernières années, ne permettent pas de consolider une véritable politique pérenne d'acquisition de nouveaux ouvrages qui s'avère pourtant nécessaire dans le cadre de la politique de renouvellement des diplômes menée par le département et se doter d'un fonds numérique. L'année dernière, la bibliothèque de la section 2 a été fermée pendant un an faute de budget de fonctionnement. Face à la baisse des budgets de fonctionnement, il est arrivé aux enseignants d'acheter eux-mêmes les ouvrages nécessaires. De même, ils transmettent parfois leurs propres identifiants pour permettre ponctuellement aux étudiants de consulter certaines bases de données ou revues en lignes non accessibles à partir du site de la bibliothèque universitaire.

Les 3 salles informatiques, pour la section 2, toujours en raison des mêmes aléas budgétaires, semblent subir des variations techniques importantes de puissance et de débit entraînant des difficultés d'accès à l'Internet de façon continue. Le personnel administratif parvient cependant à maintenir l'équilibre du travail connecté avec une planification adaptée des plages horaires et des différentes salles. Cependant, malgré un contexte budgétaire contraint, un studio d'enregistrement audiovisuel vient d'être aménagé à la section 2. Bien équipé, il permettra de réaliser des travaux de production radio et télévision en contexte professionnel simulé exigé en troisième année de Licence « Journalisme Radio TV ». Les moyens matériels, mis à disposition des étudiants témoignent des efforts menés en matière de professionnalisant des diplômes.

Les ressources matérielles disponibles sont sensiblement identiques entre les deux sections.

EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET LEUR TYPOLOGIE SUR LES 4 DERNIÈRES ANNÉES

Tableau de l'évolution des effectifs étudiants de la Faculté d'Information
(chiffres globaux, non détaillés du fait des variations selon les divers documents transmis par la faculté)

Section I		2014-2015		2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019	
		Licence	M1	Licence	M1	Licence	M1	Licence	M1	Licence	M1
	Étudiants inscrits	745	103	725	123	743	153	671	108	738	104
	Diplômés	161		165		167		156		162	

Section II		2014-2015		2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019	
		Licence	M1	Licence	M1	Licence	M1	Licence	M1	Licence	M1
	Étudiants inscrits	570	57	503	65	452	88	385	73	388	61
	Diplômés	129		127		129		113		99	

*Licence : Premier cycle

*M1 : Deuxième cycle

Pour des raisons démographiques spécifiques et politiques au pays (dont l'accueil d'étudiants syriens et palestiniens), les étudiants en section 2 sont moins nombreux que ceux de la section 1 aussi bien en licence qu'en master (par exemple, tous départements confondus, en 2017-2018, en M1, 108 étudiants inscrits en section 1, 73 en section 2). Les indicateurs de performance transmis dans le dossier d'auto-évaluation indiquent également une disparité du taux de réussite entre les sections (par exemple, pour l'ensemble de la Faculté en 2017-2018, sur 671 inscrits en licence, 156 diplômés en section 1, sur 385 inscrits, 113 diplômés en section 2) qui s'explique également par des raisons sociales, économiques et géo-politiques (étudiants contraints d'abandonner, au moins temporairement, leur formation pour travailler).

S'agissant de l'évolution des cohortes pour les deux licences « Presse écrite et Digitale » et « Journalisme Radio TV », un très léger ralentissement des inscriptions s'observe depuis 2015 (518 inscrits en 2015 contre 472 en 2018). Néanmoins cette double offre des formations en licence du département Journalisme et Sciences des médias demeure très attractive et draine la majorité des étudiants de licence de la Faculté d'Information. Cet intérêt quantitatif pour les offres de formation du département Journalisme et Sciences des médias se retrouve également au niveau des masters. Si aucun chiffre n'a été transmis sur la répartition des étudiants entre les deux licences « Presse écrite et Digitale » et « Journalisme Radio TV » à compter de la troisième année, la visite a cependant confirmé cette année le maintien de la forte attractivité de la formation « Journalisme Radio TV », même si un engouement se consolide progressivement pour « Presse écrite et Digitale ».

Actuellement le panorama des inscriptions étudiantes dans les multiples offres de formation des masters du département est complexe dans la mesure où des étudiants inscrits dans les anciens diplômes sont en train de terminer leur formation et côtoient donc les primo-inscrits des nouveaux diplômes. Lors de la visite, il nous a été confirmé que fréquemment, pour des raisons sociales, l'obtention des diplômes de masters (professionnels comme recherche) se fait sur une durée plus longue que les seules deux années de formation. Le master professionnel « Environnement et santé » témoigne de cette situation, puisque sans être ouvert cette année (2019-2020), 17 étudiants y demeurent inscrits en vue d'obtenir leur diplôme.

La première année du master (M1), commune aux 5 diplômes de master du département, ne montre pas d'inflexion quantitative significative d'une tendance particulière, à la hausse comme à la baisse, sur les 4 dernières années. Les chiffres indiquent que son étiage moyen est de 75 à 80 étudiants par année.

Après un démarrage timide en 2016 avec seulement 10 étudiants, le master « Journalisme numérique » semble désormais avoir trouvé sa vitesse de croisière avec un étiage d'inscrits sensiblement équivalent, voire légèrement supérieur (39 au lieu de 37 étudiants) au M2 « économie et développement » en 2019-2020.

Au sein de la population estudiantine, une plus grande présence féminine se remarque dans les deux sections.

II. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Manuel Royo, Professeur des Universités, Université François Rabelais-Tours.

Experts :

- Mme Nicole d'Almeida, Professeure des Universités, CELSA, Sorbonne Université
- Mme Marie-France Chambat-Houillon, maîtresse de conférences habilitée à diriger des recherches (HDR), Université Sorbonne-Nouvelle
- Mme Martine Vila, maîtresse de conférences, Faculté des Lettres et Civilisations, Lyon 3
- M. Adrian Foucher, expert étudiant, doctorant, Université François Rabelais-Tours.

Le Hcéres était représenté par Mme Anne Vial Logeay, conseillère scientifique.

DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

Initialement prévue à la mi-octobre 2019, la visite a été reportée en raison du contexte socio-politique du pays.

- Date de la visite : 15 au 19 décembre 2019.
- Résumé du déroulement : la visite s'est déroulée pendant 4 jours sur trois lieux différents (au Décanat Tayouneh, à Jdeideh, bâtiment de la section 2 de la Faculté d'Information et au Rectorat). Compte tenu des délais impartis, il n'a pas été possible de se déplacer sur la section 1.
- Le premier jour, au Décanat Tayouneh, les membres du comité ont rencontré respectivement le doyen et l'équipe des enseignants responsables du dossier d'accréditation, un panel représentatif de l'équipe pédagogique et des responsables de formations, ainsi que les directeurs des deux sections de la Faculté d'Information. Cette première journée a été complétée par des échanges avec des partenaires extérieurs aux formations, qu'ils soient institutionnels et privés (médias et entreprises de communications libanaises, professionnels de l'Information et de la Communication), sans oublier une rencontre avec les *alumni* des trois départements de la Faculté d'Information. Un échange avec le directeur de l'école publique de journalisme de Tours, signataire d'une convention de coopération internationale avec le département concerné a pu avoir lieu à distance.
- Lors des deuxième et troisième journées, les rencontres avec les différentes équipes pédagogiques des trois départements et leurs étudiants (licence et master) se sont déroulées sur le site de la section 2. Les membres du comité ont pu également discuter avec le responsable et des membres du personnel administratif présent sur ce site. Ils ont visité les locaux et les ressources (bibliothèque, salles « informatique », studio de TV) destinés aux étudiants.
- La quatrième journée s'est tenue au Rectorat. Les experts ont rencontré à nouveau les doyens (respectivement de la FSHS et de la FI), ainsi que le Recteur de l'Université Libanaise.

Compte tenu des nombreux lieux visités, le comité a grandement apprécié la qualité de l'organisation et la disponibilité de tous les responsables pédagogiques et administratifs. Il veut particulièrement saluer la grande implication personnelle pendant cette visite de Mme Nisrine Zammar lors de ses déplacements.

Personnes rencontrées : enseignants, responsables administratifs (fonctionnaires), partenaires institutionnels et privés, *alumni* et étudiants en formation.

III. PRESENTATION DES FORMATIONS

Relevant de la Faculté d'Information, le département de Journalisme et des Sciences des médias dispense une offre de formation complète en Sciences de l'information et de la communication allant de la licence jusqu'au doctorat, en s'appuyant, depuis 2017, sur le format européen Licence-Master-Doctorat (LMD) assurant une plus grande lisibilité à l'organisation des formations. Celle-ci est identique pour les deux sections.

Licence

Deux licences de journalisme sont actuellement proposées :

1. licence « Journalisme Radio TV »
2. licence « Presse écrite et Digitale ».

Toutes deux sont à vocation professionnalisante et ouvertes en formation initiale. Chaque étudiant a la possibilité de suivre un cursus arabe/français ou un cursus arabe/anglais. En moyenne 50 à 60 % des cours sont dispensés en langue étrangère (soit français, soit anglais). Dans les faits, le cursus arabe/français est proposé en section 2, même si des enseignements en anglais sont aussi dispensés sur ce site.

Les deux licences partagent une architecture pédagogique identique : après un tronc commun en première (L1) et deuxième année de licence (L2), le choix soit pour la licence « Presse écrite et Digitale », soit pour celle de « Journalisme Radio TV » s'opère en troisième année (L3) où les enseignements diffèrent. Chaque licence compte 6 semestres de 12 semaines. Un semestre représente environ 300/310 heures d'enseignements et s'organise autour de 8 cours qui se répartissent en trois grandes familles qui structurent les enseignements de la première et deuxième année : les cours portant sur les fondamentaux des Sciences de l'information et de la communication (SIC), les cours de langue (arabe, français et anglais) et d'informatique, et les cours de culture générale. Les enseignements proposés se déclinent sous plusieurs formats : cours théorique et travaux dirigés (TD), voire parfois aussi en travaux pratiques (TP). Par exemple, l'enseignement « Histoire des médias » au second semestre de la L1 se ventile entre un cours théorique de 25 heures et un TD de 15 heures. Cette distribution d'un enseignement sous des formats pédagogiques différents (théorie, TD et éventuellement TP) vaut également pour le cours optionnel. A chaque semestre des trois années qui composent les deux licences, les étudiants ont la possibilité de choisir un cours optionnel parmi ceux proposés par les autres départements de la Faculté d'Information. D'après les documents pédagogiques, selon le semestre, l'étudiant peut choisir dans un panel allant de 3 à 6 propositions de cours. Sur les 30 crédits (ECTS) qui composent un semestre, le cours optionnel en vaut 4, témoignant d'une volonté de décloisonnement des deux formations de licence aux autres domaines de la communication et de développement de la culture générale des étudiants. Dans les deux licences est observée en L3 une montée en puissance des enseignements pratiques conjuguée à une ouverture sur le monde professionnel grâce au stage (6 ECTS) et au projet de fin d'étude (8 ECTS), pour conduire la spécialisation des deux diplômes de licence du département.

Accompagnant la spécialisation progressive des enseignements, la vocation professionnalisante des deux licences se réalise aussi par le concours de nombreux professionnels. Ils représentent près de 28,5 % des intervenants à l'échelle de la Faculté d'Information, tous départements confondus. Au sein des deux licences, s'ils assurent traditionnellement des enseignements professionnalisants, ils s'impliquent aussi dans les travaux tutorés (ex : le projet d'étude personnel en L3) et l'accueil des stagiaires. L'ouverture récente d'un studio d'enregistrement radio et TV sur le site de la section 2 consolidera la mise en situation de production professionnelle des étudiants de la licence « Journalisme Radio TV ». Du point de vue de ses offres de formation en licence, le département de Journalisme et Sciences des Médias est très bien inséré dans le tissu socio-économique du domaine professionnel visé.

Le régime évaluatif est également identique entre les deux diplômes de licence avec un examen terminal valant pour 60 % de la note finale. Les 40 % restant relève du régime du contrôle continu. Il est exigé un taux d'assiduité des étudiants de 70 %. Comme pour les autres départements de la Faculté d'Information, et de façon plus générale pour toute inscription à l'Université Libanaise, l'entrée en première année de licence (L1) est conditionnée à la réussite d'un concours spécifique aux formations visées, composé de trois épreuves (analyse de texte en langue arabe, analyse de texte en langue étrangère, culture générale spécialisée).

Master

Le département Journalisme et Sciences des Médias dispose également d'une offre de formation complète en master, composée à la fois de masters professionnels et de masters recherche.

Les trois masters professionnels (M2) proposent une spécialisation en journalisme (master professionnel « économie et développement », master professionnel « environnement et santé », master professionnel « journalisme numérique »). Créés en 2015, ces nouveaux diplômes « économie et développement » et « environnement et santé » remplacent progressivement les anciens M2 « presse écrite » et « presse francophone » pour lesquels quelques étudiants sont encore en train d'achever leur formation (en 2019 : 3 en « presse écrite » et 1 « presse francophone »). La spécialisation entre ces trois masters professionnels s'opère après une première année commune (M1).

A côté de ces trois masters professionnels est proposée une offre de formation davantage attentive aux enjeux scientifiques du champ des Sciences de l'information et de la communication au moyen de deux Masters Recherche : l'un arabophone, l'autre francophone. Ils remplacent les anciens Masters « Presse francophone » et « Sciences de l'information et de la communication ».

Ces deux masters Recherche mutualisent avec les 3 Masters professionnels les enseignements d'une première année (M1) indifférenciée. Celle-ci est composée de 5 enseignements / semestre. Bien que l'offre pédagogique en M1 soit annoncée comme reflétant la pluridisciplinarité spécifiquement endogène des Sciences de l'information et de la communication afin de permettre par la suite un M2 soit professionnel, soit en recherche, il est regrettable que les documents transmis ne permettent pas de préciser les cours retenus pour charpenter cette année pourtant « charnière » pour l'ensemble des offres de master du département.

Pour les trois M2 professionnels, mais aussi pour les deux M2 Recherche, l'année se compose de deux semestres différenciés. Si, dans le document d'auto évaluation, la description de l'organisation du premier semestre est absente, en revanche, il est bien précisé que le second semestre est consacré soit à la réalisation d'un mémoire, soit à un stage qui va donner lieu à un rapport témoignant du choix de la spécialisation. En revanche en M2 Recherche, le mémoire est conçu comme une étape préparatoire à la thèse, il est de fait plus conséquent quantitativement qu'en master Professionnel (150 pages attendues au lieu de 70 pages) et doit démontrer une plus grande maîtrise des méthodologies de recherche du domaine, ainsi qu'un intérêt certain pour les questions de recherche. L'absence d'information concernant les contenus d'enseignement en M2 dans les documents ne permet pas d'évaluer avec précision la part accordée aux enseignements spécialisés dans les thématiques annoncées « économie et développement », « environnement et santé », et « journalisme numérique » par rapport aux enseignements de M1 et par rapport aux autres enseignements du premier semestre de M2. Faute de documents exploitables en ce sens, il est difficile de jauger de l'efficacité des choix pédagogiques opérées dans les masters professionnels en termes de spécialisation et de professionnalisation.

Le département Journalisme et Sciences des Médias doit faire face à un environnement de plus en plus concurrentiel. A Beyrouth, au moins cinq universités privées (Lebanese American University, Université de Balamand, American University Beirut, Université Saint Joseph, lebanese International University) dispensent des cursus en journalisme et en communication (niveau bachelor et master). Toutefois, le département Journalisme et Sciences des Médias se distingue par une renommée indéniable justifiée par la grande qualité scientifique de sa formation : la plupart des membres du corps professoral est titulaire d'un doctorat, et à la différence des établissements supérieurs privés, l'entrée en L1 est subordonnée, comme pour toute entrée à l'Université Libanaise, à la réussite d'un concours sélectif puisque seuls peuvent s'inscrire les étudiants ayant obtenu une moyenne minimale de 10/20 et aucune note inférieure à 07/20.

Outre la haute teneur académique de ses formations, le département de Journalisme et Sciences des Médias est aussi reconnu par sa grande exigence en matière de maîtrise des langues arabe et étrangère au sein des enseignements de L1 et L2, et dans les travaux attendus. Dans les deux sections, des remises à niveau en arabe ou en langues étrangères sont d'ailleurs proposées aux étudiants les plus faibles dans les deux offres de licence proposées.

Le rayonnement académique du département Journalisme et Sciences des Médias par rapport aux formations supérieures privées est donc clairement identifié. Héritière de l'Institut de Presse, la Faculté d'Information a su marquer de son empreinte pédagogique plusieurs générations de professionnels des médias encore en exercice au Liban et dans le monde arabe. Lors de la visite, il a été mentionné que près de 50 à 60 % des journalistes au Liban sont diplômés de cette institution publique.

Faute de budget, aucun dispositif outillé d'aide au pilotage et au perfectionnement des formations n'est actuellement mis à disposition des équipes enseignantes par l'Université Libanaise. Cependant, en l'absence de ce dispositif formel, le souci d'une démarche auto-évaluative des enseignants et des instances de pilotage est bien constant, alimenté par des remontées informelles d'information grâce au jeu des contacts personnels auprès des alumni ou des réseaux professionnels.

Il y a quelques années, un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants a été mis en place au sein de la Faculté d'Information. Mais faute de moyens informatiques et humains pour traiter les données recueillies, il a été abandonné.

IV. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

1 - FINALITÉ DES FORMATIONS

La vocation ouvertement professionnalisante des diplômes est parfaitement assurée par un renouvellement fréquent des offres de formations qui visent de plus en plus la spécialisation, notamment au sein des trois Masters professionnels.

Depuis sa création, le département Journalisme et Sciences des Médias revisite régulièrement ses diplômes afin de tenir compte des reconfigurations du champ médiatique libanais et assurer ainsi les meilleures conditions possibles pour l'insertion professionnelle des étudiants. En 2016, une prise en compte des mutations numériques à la fois pour les médias et les autres métiers de la communications a donné naissance à une nouvelle licence « Presse écrite et digitale » et à un master professionnel dédié au « Journalisme numérique » sans spécialisation thématique à la différence des deux autres masters professionnels qui portent sur des thématiques bien circonscrites « économie et développement » et « environnement et santé ». De façon générale, attentives de façon constante à l'évolution réelle des besoins de la société libanaise et aux débouchés possibles, les équipes en responsabilité et le corps professoral sont très réactives. Ainsi, depuis quelques années un master Professionnel « Environnement et santé » est proposé, dont la spécialisation s'imposait en raison de l'urgence nationale et internationale. Cependant, cette année son ouverture est suspendue en raison de la saturation actuelle du marché médiatique libanais sur ce domaine et d'un manque d'étudiants.

Un des éléments – au niveau licence - favorisant l'insertion des diplômés dans le tissu socio-économique national et local est l'implication des professionnels des médias privés (AFP, Radio Voix du Liban, Télé Lumière) au sein de la formation par le biais d'enseignements plus pratiques et leur accueil d'étudiants lors de stages ouvertement opérationnels (par exemple, conception et réalisation d'émissions de radio et de télévision diffusées réellement au public) dans les deux licences. Cette ouverture sur le monde professionnel est préparée et encadrée en amont par les enseignants, témoignant ainsi d'une véritable coopération entre le monde académique et le monde privé qui ne peut qu'être bénéfique aux étudiants de licence plus particulièrement.

En 2007, la réforme conduisant à l'alignement des curricula sur le système LMD a permis la création d'un programme de masters professionnels spécialisés et, en 2009, de l'unique doctorat en Sciences de l'information et de la communication au Liban. Afin d'abonder ce doctorat et ainsi former au Liban les futurs enseignants dont la Faculté d'Information a besoin, un master Recherche en Sciences de l'information et de la communication (francophone, arabophone) a été créé en 2014. L'objectif revendiqué de ce master est également professionnalisant, en un sens, puisqu'il s'agit de permettre aux étudiants d'entamer au sein de l'Université Libanaise une formation pour devenir enseignant-chercheur. A court terme, la Faculté d'Information de l'Université Libanaise ambitionne de former complètement ses futurs enseignants-chercheurs : en effet, la majorité actuelle des enseignants titulaires a effectué son doctorat dans des universités étrangères.

Proposé seulement par le département de Journalisme et Sciences des Médias, ce master Recherche (arabophone et francophone) n'est cependant pas ouvert aux masterants des autres départements de la Faculté d'Information. De même les étudiants diplômés des masters professionnels du département ne peuvent s'inscrire en doctorat compte tenu de la législation ministérielle en vigueur qui ne prévoit pas de passerelles et/ou de dispositifs d'accompagnement entre les diplômes professionnalisants et la recherche en doctorat. Et pourtant, compte tenu de l'architecture des diplômes de master, cette ouverture pourrait facilement être envisageable à faibles coûts et avec peu de changements, grâce à l'opportunité offerte par une première année indifférenciée, dont l'ambition est de préparer à la fois aux trois spécialisations professionnelles et à la Recherche. Cependant, l'absence d'information sur les enseignements proposés en M1 ne permet pas de se prononcer sur la validité d'une telle opportunité.

2 - POSITIONNEMENT DES FORMATIONS

Malgré la concurrence privée aux niveaux licence et master, le département de Journalisme et Sciences des Médias jouit à la fois de la prestigieuse filiation historique avec l'ancien Institut de Presse et de la grande intégrité académique qui caractérise l'Université Libanaise. En témoigne, par exemple au sein de l'université, pour tous les diplômes, de l'existence d'un dispositif systématique de double correction anonyme des copies lors de l'examen final. En outre, à la différence des diplômes privés, l'offre pédagogique, notamment pour les licences « Presse écrite et Digitale » et « Journalisme Radio TV », propose également un socle de culture générale indispensable à la formation de l'étudiant comme du citoyen sans pour autant rogner sur leur ambition

professionnalisante. En effet, il y a une réelle volonté, maintes fois répétée par les enseignants lors de la visite, aussi bien dans les formations de licence que de master, de ne pas isoler les cursus de la Faculté d'Information des enjeux contemporains spécifiques à la société libanaise et au monde arabe.

Si les licences (« Presse écrite et Digitale » et « Journalisme Radio TV ») et les trois masters professionnels sont tournés davantage vers les paysages national et local en vue de satisfaire les besoins professionnels de la société libanaise et du monde arabe, en revanche, les masters Recherche misent plutôt sur des partenariats internationaux (universitaires et institutionnels) pour devenir puis consolider leur statut d'étape incontournable pour accéder au doctorat en Sciences de l'information et de la communication.

- Un partenariat institutionnel avec l'AUF est en place depuis 2016, renouvelé en 2018. S'il concernait l'ancien master professionnel de journalisme francophone, désormais il vient soutenir des mobilités étudiantes à des fins de recherche (aide au terrain d'un mémoire) dans le cadre du Master Recherche francophone. A cette mobilité étudiante, s'ajoute également une mobilité enseignante entrante.
- Un partenariat avec l'Institut Français au Liban (bourses Safar) permet de financer des séjours de recherche étudiants dans des universités françaises (deux en 2018-2019) visant à développer des co-directions de M2. Or si l'annulation de ce dispositif de bourses est confirmée (il en est en effet question), le jeune master Recherche risque fortement de voir sa politique de déploiement scientifique entravée.
- Depuis 2018-2019, une convention-cadre avec l'Ecole Publique de Journalisme de l'Université de Tours prévoit une coopération universitaire très ambitieuse combinant formation et recherche, destinée à la fois aux enseignants et aux étudiants. En développant des liens avec l'unité de recherche Pratiques et Ressources de l'Information et des Médiations (PRIM), un des objectifs est de susciter des co-directions de mémoire en vue d'initier éventuellement des co-tutelles de thèse.

Lors de la visite, l'équipe des enseignants a formulé le souhait de profiter de la dynamique opérée par la naissance des Master Recherche pour multiplier et renforcer leurs activités scientifiques, et donc l'attractivité, du jeune Centre de recherche de la Faculté d'Information, créée en 2016.

3 - ORGANISATION PEDAGOGIQUE DES FORMATIONS

La montée en puissance des enseignements pratiques (assurés par des professionnels en activité) en L3 dans les deux licences « Presse écrite et Digitale » et « Journalisme Radio TV » satisfait complètement les objectifs professionnalisants revendiqués. En outre, cette ambition professionnalisante s'accompagne d'un stage obligatoire (120 heures minimum) et d'un projet de fin d'étude valant pour 8 ECTS donnant lieu à un « mémoire » défendu devant un jury d'enseignants. Au delà de ses qualités strictement académiques, ce projet personnel de fin d'étude a pour finalité de servir de future « carte professionnelle » aux étudiants afin qu'ils soient clairement distingués et repérables sur le marché journalistique. De sorte, les enseignants insistent particulièrement sur son caractère décisif dès la L2 par le biais d'un cours de « Méthodologie de la Recherche ».

Selon les formations, une journée (ou demi-journée) est libérée par semaine pour permettre aux étudiants d'effectuer le stage ou d'exercer un travail rémunéré. Dans la mesure du possible les enseignants font preuve d'une grande souplesse dans les aménagements des horaires de cours afin de composer avec la réalité quotidienne des étudiants, dont la grande majorité est obligée de travailler. Pour les étudiants salariés comme pour les militaires, l'obligation d'un taux de présence aux cours de 70 % n'est pas exigée.

En licence, les modalités d'évaluation sont une combinaison entre contrôle continu (40%) et examen final (60%). Une session de rattrapage est proposée aux étudiants défaillants et un dispositif de réexamen des copies est en place. L'information concernant les modalités d'évaluation sont transmises aux étudiants par deux fois : au début de chaque cours et par mail au cours de semestre. Dans les documents transmis, il n'est pas fait état de modalité d'évaluation particulière pour les enseignements des trois Masters professionnels et des deux Master Recherche.

4 - PILOTAGE DES FORMATIONS

Malgré les recommandations de l'évaluation institutionnelle précédente pour l'Université Libanaise, la visite du comité d'experts au sein de la Faculté d'Information n'a pas permis de constater pour des raisons budgétaires la mise en œuvre concrète d'outils de pilotage, ni d'aide à la décision, intégrés dans un système d'information. Cela est regrettable car même si les enseignants disposent d'une très bonne connaissance du contexte professionnel des médias au Liban, l'ambition légitime de mener une politique de rénovation des diplômes en lien direct avec les débouchés existants mériterait davantage d'être soutenue et affinée par des outils performant d'analyse de l'adéquation des formations aux métiers. Un autre avantage plaçant en faveur de ces outils d'aide à la prise de décision serait la possibilité d'anticiper les futures reconfigurations pérennes des champs professionnels et donc de cibler les spécialisations journalistiques qui mériteraient d'être suffisamment porteuses à moyen et long terme pour fonder un diplôme à elle seule. Ces outils (comme un observatoire des métiers) serviraient en premier lieu aux développements des formations à vocation professionnalisante (licence comme master), sans toutefois exclure les Masters Recherche et le doctorat en repérant de nouveaux objets de recherche et territoires à défricher.

Commune aux autres départements de la Faculté d'Information, une architecture hiérarchisant les différentes instances de pilotage existe. Elle se compose comme suit : un Conseil d'unité à l'échelle de la Faculté d'Information, un Conseil de section et un Conseil de département. Les périmètres d'action et de responsabilité de chaque conseil sont bien différenciés et ne se superposent pas. Par exemple, il revient au seul Conseil de l'unité (au niveau de la Faculté) de décider de la création ou de la suppression d'un diplôme. La composition de ces conseils, ainsi que leurs missions et fréquences de réunion sont précisées dans le règlement intérieur.

Présidé par le doyen de l'unité, le Conseil d'unité est composé par les directeurs des sections de l'unité, les représentants du corps professoral des conseils des sections, le directeur du centre de recherche (le cas échéant), 2 représentants des étudiants élus en vertu des dispositions établies par le conseil de l'Université, ainsi que du représentant des enseignants de l'unité dans le conseil de l'Université mais sans possibilité de prendre part au vote. En accord avec le conseil de l'Université, le conseil de l'unité élabore le règlement intérieur de l'unité, formule des propositions pédagogiques et scientifiques, propose des candidatures à la nomination et des contrats d'emploi à plein temps, nomme les membres de l'équipe administrative et technique, établit le budget de l'unité et discute du rapport annuel. Les décisions sont prises à la majorité absolue.

Chaque section de la Faculté d'Information est dirigée par un directeur, en charge pour 3 ans, qui travaille de concert avec le doyen et veille à la préservation des équilibres entre les sections. Il dirige le conseil de section composé d'au moins 5 membres dont le représentant du corps professoral de la section, les chefs des départements, le représentant des étudiants et le secrétaire de la section qui remplit la fonction de secrétaire du conseil. Le conseil de la section a en charge la supervision des affaires administratives, académiques et financières des départements et leurs coordinations.

Composé, selon les textes réglementaires, de 6 membres élus pendant 2 ans, le conseil de département a en responsabilité le pilotage des affaires pédagogiques et académiques de ce niveau. Dans les faits, il apparaît en 2019-2020 que la constitution des conseils de département Journalisme et Sciences des Médias (section 1 et section 2) est assez librement interprétée par rapport aux textes réglementaires, le conseil de la section 1 faisant état de 7 membres, celui de la section 2 de 5 membres. La différence vient de la présence à titre d'observateurs dépourvus de droit de vote du secrétaire général et/ou du représentant des professeurs au conseil de l'UL. Le chef du département veille à la préparation de l'agenda du conseil du département, préside ses réunions et s'assure du suivi des recommandations. Au sein du Conseil de section, il assure la présentation des rapports semestriels et annuels de la situation de son département faisant état notamment des besoins techniques, administratifs, académiques et matériels des formations. Les rapports font l'objet d'une concertation au sein du Conseil de département.

A la différence du Conseil de l'unité et du Conseil de section, aucun représentant étudiant ne siège au Conseil du département. Cette absence des représentants étudiants officiels à l'échelle des instances du département est dommage comme en témoigne le fait qu'elle soit compensée de façon informelle par la nomination d'un délégué des étudiants au sein de chaque classe servant d'interface entre les étudiants, les enseignants et les responsables du département et de la section.

V. CONCLUSION

Le département de Journalisme et Sciences des Médias de la Faculté d'Information propose une offre complète de formation, de la licence jusqu'au master, professionnel et de recherche, témoignant à la fois d'une ambition professionnalisante et d'une vocation scientifique. Les formations ont un niveau d'exigence académique très élevée puisque les enseignements fondamentaux du champ disciplinaire sont assurés par des enseignants titulaires d'un doctorat, y compris dans les deux formations de licence (« Journalisme Radio TV », « Presse écrite et digitale ») puisque les enseignements des deux premières années communes sont en partie consacrés aux savoirs fondamentaux du champ disciplinaire. En outre les fortes exigences en matière de culture générale, de maîtrise de l'expression et de plurilinguisme, dès les licences, sont des atouts qui accroissent la crédibilité de ces formations publiques face à la concurrence privée et qui prolongent la notoriété historique de la Faculté d'Information. Du seul point de vue de l'architecture des deux formations et de la progressivité des enseignements, puisque aucun outil relatif à l'insertion des diplômés n'est disponible, les deux diplômes de licence « Journalisme Radio TV » et « Presse écrite et digitale » semblent satisfaire leur vocation professionnelle.

A l'instar des licences, à l'échelle des masters, y compris en masters professionnels pourtant plus spécialisés, l'empan des enseignements est respectueux de la pluridisciplinarité fondatrice des SIC, grâce à une première année commune de M1. Cependant, l'absence de documents exploitables (comme les maquettes) ne permet pas d'apprécier comment l'offre des enseignements permet à cette année de M1 de former aussi bien des étudiants à une poursuite d'étude en master professionnel qu'en master recherche. De même, toujours pour les mêmes raisons, il est impossible de jauger de la part des enseignements dédiés à la spécialisation dans les trois masters professionnels.

La notoriété des diplômes, ainsi que les multiples coopérations avec le monde professionnel font que les étudiants sont compétitifs sur le marché médiatique libanais et du monde arabe. Aussi bien en licence qu'en master, les formations ont pour ambition affichée de répondre aux besoins de la société contemporaine comme en témoigne la politique permanente de renouvellement des diplômes. Cependant, si celle-ci répond à une réalité économique immédiate du marché, un des revers de cette agilité adaptative des *curricula* à la société contemporaine ne serait-il pas d'enfermer éventuellement la portée professionnalisante des diplômes, notamment pour les licences et les masters professionnels spécialisés thématiquement (« environnement et santé », « économie et santé »), dans des perspectives exclusivement « court-termistes », obérant une politique d'accompagnement des trajectoires des étudiants au-delà de leur première insertion professionnelle ? Des outils pistant l'évolution des champs professionnels (par exemple, un observatoire des métiers) permettrait d'aider à la prise de décision dans la création d'un diplôme.

Le lancement du master Recherche (francophone et arabophone) accompagne une politique de développement national de la formation des futurs enseignants de la Faculté d'Information. Avec la création d'un doctorat en Sciences de l'information et de la communication, il s'inscrit dans une perspective de soutien des activités de recherche qui mise beaucoup sur l'ouverture internationale grâce aux partenariats institutionnels et universitaires à consolider. L'arrêt du dispositif des bourses Safar (Ambassade de France) risque de freiner le développement du Master Recherche et entraîner de fortes répercussions sur la politique de formation des docteurs francophones en Sciences de l'information et de la communication, et plus largement sur celle des futurs enseignants de la Faculté d'Information de l'Université Libanaise.

Alors même que le renouvellement des formations tient compte des mutations technologiques du monde professionnel médiatique, il est regrettable que, faute de moyens conséquents, l'Université Libanaise ne puisse pas faire profiter pleinement ses étudiants des atouts du numérique dans l'organisation pédagogique et la gestion informative des formations avec minimalement un compte et un environnement numérique de travail personnels. De façon générale, le manque de stabilité et de perspective budgétaire obère la pérennité des disponibilités des ressources (par exemple, la bibliothèque de la section 2 vient de rouvrir après avoir été fermée pendant une année, faute de moyens) et la fiabilité de la connexion numérique *in situ*, désormais indispensable. Toutefois, malgré ce contexte, la section 2 a pu s'équiper d'un studio d'enregistrement.

La visite a montré combien les initiatives personnelles de la part du corps professoral et des équipes de direction sont nombreuses afin de pallier les difficultés liées à la crise économique du pays, la baisse des moyens alloués et l'absence d'outils formels d'évaluation et de suivi de cohorte. Elles témoignent d'un réel engagement des personnels enseignants et administratifs de la Faculté d'Information en faveur des missions de service public de l'Université Libanaise afin d'accompagner la réussite étudiante. Motivés, les étudiants sont également très attachés aux valeurs promues par l'Université Libanaise.

POINTS FORTS

- Crédibilité académique élevée des diplômes de licences et donc supposément des masters professionnels et de recherche.
- Légitimité du département Journalisme et Sciences des Médias auprès des professionnels des médias.
- Plurilinguisme des cursus licences et masters.
- Pluralité des dispositifs de coopération entre professionnels et enseignants surtout dans les licences « Journalisme Radio TV » et « Presse écrite et digitale ».
- Politique intéressante d'adéquation des formations aux mutations du marché national et local au niveau des spécialisations des masters professionnels et des masters Recherche.
- Nombreux partenariats institutionnels et universitaires internationaux au niveau du Master Recherche, essentiellement francophone.
- Seul doctorat en Sciences de l'information et de la communication au Liban.
- Equipe d'enseignants compétents et mobilisés pour la réussite de leurs étudiants.

POINTS FAIBLES

- Instabilités budgétaires de l'Université Libanaise pesant sur le périmètre et l'accès aux ressources pédagogiques et bibliographiques.
- Prospective limitée des diplômes de licence à une insertion professionnelle immédiate.
- Absence de dispositifs officiels d'auto-évaluation et d'outils d'aide à la décision et au pilotage (suivi de cohortes, insertion des diplômés).
- Absence de maquette pour les offres de formation en masters professionnels et en master Recherche.
- Absence de ressources numériques pédagogiques destinées aux étudiants.
- Cloisonnement du Master Recherche Sciences de l'information et de la communication non ouvert aux étudiants formés dans les autres départements de la Faculté d'Information.
- Impossibilité légale permettant aux diplômés des masters professionnels de s'inscrire en doctorat.

RECOMMANDATIONS POUR L'ETABLISSEMENT

Il serait opportun de développer des outils de lisibilité des offres de formation, dont par exemple l'établissement minimal d'une maquette, pour les parcours de masters professionnels « Economie et Développement », « Environnement et santé », « Journalisme Numérique » et les masters Recherche. Ces documents pourraient autant servir d'instruments d'aide à la décision pédagogique et au pilotage que d'éléments d'information et de communication des offres de formation auprès des différents publics, internes comme externes. En particulier, leur existence est nécessaire pour poursuivre et consolider une politique de développement international auprès des partenaires institutionnels, notamment internationaux, pour les informer des enjeux des formations.

Si les licences ont fait la preuve de leur efficacité académique et professionnalisante, une réflexion pourrait être engagée à propos des masters. Il serait intéressant de créer des passerelles entre masters professionnalisant et recherche et de permettre un assouplissement des conditions d'accès en doctorat. C'est apparemment une des voies vers laquelle s'oriente la réforme des masters qui s'ouvre en 2020. L'accès au doctorat ne dépend que de l'Ecole doctorale qui a son propre règlement.

En outre, un observatoire des métiers et de l'évolution des débouchés pourrait être une aide à la décision du renouvellement ou non des formations, notamment celles qui assument une spécialisation professionnalisante thématique avérée comme les masters professionnels (« Economie et Développement », « Environnement et santé »). Compte tenu d'un contexte professionnel très sensible aux fluctuations économiques et politiques nationales, qui plus est en perpétuelle reconfiguration technique, ces outils de pilotage permettraient de mieux évaluer la portée effective des enjeux professionnalisants de ces formations sur un moyen terme en aidant les étudiants se formant au département Journalisme et Sciences des Médias à penser plus globalement leur trajectoire professionnelle.

A l'échelle de l'Université Libanaise, le développement d'outils numériques officiels destinés aux étudiants (messagerie personnelle, environnement numérique de travail, actualisation du site de la Faculté d'Information) optimiserait la circulation des informations académiques et pédagogiques. En outre, cette centralisation par des outils adéquats allégerait les initiatives personnelles des enseignants.

Une plus grande stabilité budgétaire permettrait de pérenniser l'accès aux ressources bibliographiques et envisager l'accroissement des fonds numériques et les accès aux bases de données scientifiques internationales. Elle contribuerait également à asseoir l'attractivité du jeune Master Recherche (francophone, arabophone). L'assurance des soutiens institutionnels (Etat Libanais, AUF, Institut Français du Liban) est indispensable pour renforcer les dispositifs de coopération scientifique internationale existants (actuellement avec les universités françaises), condition majeure du développement du master Recherche et, de fait, de la formation par l'Université Libanaise des prochains enseignants-chercheurs de la Faculté d'Information.

VI. OBSERVATIONS DE L'ETABLISSEMENT



Université Libanaise

Le Recteur

Monsieur François PERNOT
Directeur du département Europe et International- HCERES

Objet : Observation de nature stratégique sur le rapport d'évaluation des diplômes de la Faculté d'Information.

Cher Monsieur,

En vous remerciant pour votre précieux effort ainsi que le comité d'experts HCERES présidé par Monsieur le Professeur Manuel Royo, déployé au soutien de la Faculté d'information dans la mise en place d'un processus d'assurance-qualité afin d'aligner ses programmes sur les critères de qualité reconnus au niveau européen et international, et dans la mise en place du projet d'évaluation et d'accréditation par le HCERES,

Et en sollicitant votre soutien d'avantage pour aboutir à une accréditation finale, pour couronner le succès de ce projet et le mérite de l'UL,

Et suite à la demande d'évaluation et accréditation présentée par la Faculté d'Information à l'Université Libanaise à l'HCERES dans cet objectif,

Et suite au rapport d'autoévaluation présenté par la Faculté d'Information à l'Université Libanaise pointant les objectifs prioritaires,

Et suite à la visite d'évaluation de la délégation d'experts du HCERES du 16 au 19 décembre 2019 à l'UL- Faculté d'Information, durant lesquelles 23 visites et entretiens ont été organisés,

Et suite au rapport d'évaluation rédigé par le comité d'experts HCERES en 2020, l'Université Libanaise-Faculté d'Information présente ses observations de nature stratégique et s'engage totalement sur les recommandations du rapport HCERES.

Par conséquent, nous proposons l'annexe ci-jointe à cette lettre.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Beyrouth le 30 avril 2020

Recteur de l'Université Libanaise



Fouad Ayoub

Annexe

Observations de nature stratégique

Dans ce contexte, l'UL –faculté d'information (FI) présentera ses observations de nature stratégique divisée en deux volets. Le premier présentera les observations globales qui couvrent toute la faculté ; le second fournira celles qui se rapportent exclusivement aux formations évaluées.

Volet 1 : au niveau de la FI

Budget

Le financement de l'Université Libanaise relève de fonds publics. Chaque année, le gouvernement doit ratifier le budget proposé par l'université. Selon les lois en vigueur, la gestion du budget relève de la compétence du Conseil de l'Université.

Depuis plusieurs années et, en raison de la crise économique et financière qui s'aggrave et se manifeste avec de plus en plus d'ampleur, l'université suit une politique de restrictions budgétaires qui se concrétise par un manque d'investissement dans les locaux et les ressources. L'État alloue environ 250 millions de dollars par an pour plus de 82 000 étudiants.

Toutefois, les mesures d'austérité prévues dans le budget annuel n'endiguent pas les efforts continus que la FI déploie pour avoir des subventions à toutes ses activités. Elles n'empêchent pas, non plus, l'initiative privée et les tentatives d'innovation. L'engagement du corps professoral et la contribution des partenaires de la Faculté d'Information, en l'occurrence l'AUF, pallient partiellement le manque de financement.

La FI s'engage aussi à collaborer dans l'établissement d'une stratégie financière globale pour l'UL, basée sur des expertises et technicités avancées, pour piloter les ressources et les dépenses financières, et pour réorienter le financement tout en prenant en considération les priorités des facultés et départements, notamment celui de la FI.

Programmes d'échange et de coopération

La FI prendra en considération les recommandations du rapport pour créer de nouvelles pistes de coopération avec des établissements étrangers, le but étant de renforcer la dimension internationale de tous les départements de la faculté et d'aligner les enseignements sur d'autres offerts dans différents systèmes d'enseignement supérieur, et cela en coopérant avec le Bureau des relations internationales de l'UL localisé à l'administration centrale, pour augmenter le nombre de partenariats spécialisés et répondant aux axes prioritaires de développement d'échange au sein de la FI.

Dispositif d'évaluation

En septembre 2020, la FI mettra en route, par moyen électronique, des dispositifs d'évaluation mis en place depuis 2015 (circulaire n 36, 4 octobre 2015).

Environnement numérique et messagerie personnelle

La FI a commencé l'enseignement en ligne deux semaines après la fermeture forcée de l'université pour cause de coronavirus. En dépit de certaines difficultés techniques, l'expérience était réussie grâce à une cellule de crise formée de professeurs et de techniciens dans le but de familiariser tout le corps professoral de la faculté avec le nouveau système virtuel. Des tutoriels et des documents PDF ont été mis à la disposition des professeurs et des étudiants qui utilisent la plateforme Microsoft teams. **12 nouveaux** courriels ont été créés pour les professeurs, et **176** cours en ligne assurés hebdomadairement. La FI accorde aux étudiants inscrits en première un mail @ul.edu.lb. De plus, sur Teams s'est tenu par exemple un conseil d'Unité de la section-II le 19 mars 2020 et un conseil de département de RP et PUB –section II- le 27 avril 2020. La période d'adaptation semble pratiquement terminée avec un feedback positif et encourageant qui constitue un point de départ pour un travail innovant dans ce domaine-là.

Association des Alumni : une initiative en cours de réalisation

Suite aux recommandations du Hcéres et en application de l'Arrêté n 1234 du 24 mai 2018, l'Université Libanaise a mis en place le Bureau des Anciens « Alumni Affaires Office ».

La FI avait publié à l'occasion de son jubilé, un livre regroupant les noms de tous les diplômés tout au long de 50 ans, une initiative qui va dans la direction de renouer avec les anciens.

Quand l'épidémie du coronavirus prendra fin, la Faculté d'Information mettra sur pied, en septembre, le projet qui s'assigne les objectifs généraux suivants :

- Consolider les liens de solidarité entre les anciens ;
- Renforcer les liens de coopération entre les diplômés et l'université et renforcer le sentiment d'appartenance à l'UL ;
- Coopérer avec les anciens dans la réalisation de projets au Liban et à l'étranger ;
- Créer une base de données qui regroupe tous les anciens de l'université (domaines de spécialisation, situation professionnelle actuelle,...) afin de pouvoir assurer le suivi de cohorte ;
- Renforcer la visibilité de l'université, diffuser ses valeurs et promouvoir son image ;
- Conseiller les nouveaux diplômés dans leur orientation ;
- Proposer des manifestations scientifiques et co-organiser des colloques, des rencontres et des ateliers de travail.

L'Union nationale des étudiants de l'UL : retour des élections estudiantines

Suite aux recommandations du Hcéres, le recteur de l'Université Libanaise a décidé de relancer les élections estudiantines dont la date a été fixée pour la deuxième semaine de décembre 2019, sachant que le Conseil de l'Université avait approuvé le règlement intérieur de l'Union nationale des étudiants de l'Université Libanaise en mars 2019. Selon le règlement, les élections se déroulent suivant un système proportionnel et efficace qui garantit une représentativité estudiantine juste, au conseil des sections, et même au Conseil de l'Université. Suite au soulèvement du 17 octobre, l'Université Libanaise a reporté les élections à une date qui sera fixée ultérieurement.

Le conseil de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement que le rapport suggère n'existe pas en tant qu'unité académique et administrative autonome. Son rôle est partiellement rempli par plusieurs comités au sein de la FI. L'idée de la mise en place d'un dispositif d'évolution et d'évaluation nous paraît très pertinente et contribue, certes, au processus d'amélioration continue des formations dispensées par la faculté.

Aussi, le conseil de perfectionnement pourrait collaborer à l'élaboration d'une stratégie de support global pour le parcours de l'étudiant à l'UL, et notamment celui de la FI, portant sur l'outil informatique et bibliothécaire, sur l'orientation de l'étudiant pour le choix d'une spécialisation active et demandée sur le marché de travail, et donc pour une meilleure insertion professionnelle, au niveau national et international.

Volet 2 : au niveau des départements

La FI pourrait contribuer à l'élaboration de la stratégie globale de l'UL pour l'installation d'un observatoire ou d'un service administratif pour développer la formation dans les facultés, notamment dans la FI, et définir les responsabilités des responsables académiques pour l'orientation de la formation

- **Budget**

Une autonomie budgétaire ne pourrait être accordée aux directions des trois départements vus que la gestion monétaire est, selon la loi, centralisée au niveau du Rectorat qui administre les budgets.

Cependant, une collaboration de la part de la FI dans la stratégie financière globale de l'UL, pourrait augmenter les ressources matérielles et par la suite développer l'investissement académique à ce niveau.

- **Descriptifs sur le site**

La FI s'initiera à compléter sur son site, et en septembre, les pages consacrées aux informations sur les diplômes respectifs des différentes formations.

De plus, nous mentionnons l'initiative entreprise par le Rectorat afin de créer un département de communication chargé de collaborer avec les facultés pour cette fin.

Observations stratégiques par département :

Gestion de l'information :

Département Gestion de l'Information

Pour le diplôme de Licence en gestion de l'information

- Intitulé de diplôme non stabilisé : le département s'est mis d'accord sur l'intitulé de « gestion de l'information »

- Finalité et positionnement du diplôme lisible principalement au niveau de la vocation professionnalisante, mais insuffisamment clairs quant aux débouchés et aux profils des métiers : dans la maquette réalisée et mis à disposition des étudiants dans les locaux de la faculté, les débouchés de la formation sont détaillés. De plus, la formation se veut généralisante formant aux métiers de l'information, archiviste, bibliothécaire, centre d'informations, (TV, Radio, journaux, magazines, sites web).

- Affaiblissement de l'intérêt du public pour la spécialité gestion de l'information : une campagne de communication via les médias libanais a commencé en septembre 2019 mais elle a été interrompue en raison du contexte socio-politique du pays

Il est important de mentionner que la formation a été instituée en 1975, suite à l'insistance de l'UNESCO. Ce métier qui était privé pendant longtemps s'est vu complètement amalgamé par l'informatisation. Donc, pour pas mal de gens la science de l'information est amalgamée avec les sciences de l'ordinateur. Toujours est-il que ce métier est mal connu par les étudiants malgré l'effort de publicité que la faculté entreprend chaque année.

Pour le diplôme de master en gestion de l'Information

- Finalité et positionnement du diplôme lisible principalement au niveau de la vocation professionnalisante, mais insuffisamment clairs quant aux débouchés et aux profils des métiers : les travaux de mémoires entrepris par les étudiants en Master 2 montrent clairement que nos étudiants se retrouvent dans les bibliothèques de toutes les universités libanaises, les centres d'archives, de presse, de télévision, de bibliothèques scolaires et des centres d'informations

- Cloisonnement des enseignements et d'accès au cursus de recherche, avec un faible adossement à la recherche, voire peu lisible

Le modèle LMD libanais a pris pour modèle le LMD français dans lequel il y avait une séparation nette entre master professionnel et master recherche.

Toutefois, le chantier de réforme des Masters entrepris en 2020, prévoit l'instauration d'un master Recherche accueillant des étudiants venant des différentes formations existantes à la faculté d'Information.

- Affaiblissement de l'intérêt du public pour la spécialité Gestion de l'information

Au niveau du master le département recrute des étudiants, toutes spécialisations confondues ayant obtenus une licence et les intègre au programme de gestion de l'information. La condition étant une expérience professionnelle ultérieure

- Dimension internationale non clairement affichée pour le master Gestion de l'information :

La FI collabore avec le Bureau des Relations Internationales pour établir des partenariats locaux, régionaux et internationaux, sous forme de conventions de double diplôme pour implémenter des masters en commun dans la gestion de l'information, qui développent la recherche, la formation et les méthodes avancées, qui encadrent l'échange des programmes de gestion de l'information, et les mobilités estudiantines et professorales à ce niveau, menant à une ouverture plus large à la coopération internationale dans le domaine de l'enseignement supérieur spécialisé dans la gestion de l'information.

Recommandations pour le département Gestion de l'information et les diplômes de Licence et Master Gestion de l'information et science des données

- Le projet de développement d'enquêtes : le département s'engage à initier des enquêtes menées par les étudiants et encadrées par l'équipe pédagogique afin de favoriser la création d'outils de pilotage en vue de soutenir les projets de développement des diplômes. (Rentrée 2020-2021)
- L'intensification de la professionnalisation : le département s'engage à officialiser les relations de coopérations existantes avec des partenaires socio-économiques nationaux et internationaux.

Journalisme et sciences des médias

Créer des passerelles entre masters professionnalisant et recherche et de permettre un assouplissement des conditions d'accès en doctorat : Un chantier de réforme des masters a été ouvert début 2020 qui a pour mission de revoir tous les masters existants, les matières, les intitulés, de proposer de nouveaux masters, et parmi les projets suggérés l'instauration d'un Master en sciences de l'information (Recherche), commun à toutes les spécialisations de la faculté.

Par contre les conditions d'accès au doctorat dépendent de l'école doctorale qui est une entité indépendante, présidée par un doyen ayant son propre règlement intérieur

Relations Publiques et Publicité

RECOMMANDATIONS POUR L'ETABLISSEMENT

Recommandations globales

– L'assurance des soutiens institutionnels est indispensable pour renforcer les dispositifs de coopération scientifique internationale existants (notamment avec les universités françaises) : 2 projets de coopération étaient envisageables avec l'Université Européenne de Bretagne-Rennes 2 et L'Université de l'Alsace. Malheureusement, ces deux projets ont été interrompus en raison du contexte socio-politique du pays et plus récemment à cause de la crise du covid-19. Les discussions entre la FI et les deux Universités françaises ci-mentionnées reprendront à la rentrée 2020-2021.

Recommandations pour le département

– La stabilisation des intitulés des formations mériterait une attention accrue, favoriserait une meilleure lisibilité et une attractivité plus grande. A la lecture des documents remis, un flottement est observable au niveau de ce département tour à tour intitulé « Relations Publiques et Publicité » ou « Communication des Organisations » et au niveau des diplômes marqués par un flottement de la place et de l'apparition des termes Publicité – Marketing- Relations Publiques-Communication des organisations- communication des organisations/entreprises. La présentation de Licence fait pour sa part état d'un intitulé Publicité et Communication Marketing : au niveau de la licence les intitulés sont comme suit : Publicité et marketing communicationnel, Relations publiques et communication des organisations.

Le département s'engage à éliminer le brouillage des terminologies et à stabiliser les intitulés au niveau de la licence et de du Master

Le maillage de ces formations diplômantes avec des partenaires étrangers (milieux académiques et professionnels susceptibles d'accueillir les étudiants et d'irriguer les programmes de formation) doit faire l'objet d'une attention soutenue et d'un travail spécifique qui peut être amplifié : conscient de l'importance de ce facteur, le département prêter une attention particulière à cet élément fondamental et cela dès la rentrée 2020-2021

RECOMMANDATIONS POUR LE MASTER : Un chantier de réforme des masters a été ouvert début 2020 qui a pour mission de revoir tous les masters existants, les matières, les intitulés, de proposer de nouveaux masters, et parmi les projets suggérés l'instauration d'un Master en sciences de l'information (Recherche), commun à toutes les spécialisations de la faculté.

DECISION D'ACCRÉDITATION

**Master Recherche Sciences de l'information et de
la communication francophone et arabophone**

Faculté d'Information
Université Libanaise

LIBAN

Juillet 2020

PORTÉE DE LA PROPOSITION D'ACCRÉDITATION ÉMISE PAR LE COMITÉ

Le Hcéres a construit son processus d'évaluation fondé sur un ensemble d'objectifs que les formations supérieures doivent poursuivre pour assurer la qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs sont répartis en quatre domaines communs au référentiel de l'évaluation et aux critères d'accréditation.

Le comité d'experts émet un simple avis relatif à l'accréditation de la formation : c'est la commission d'accréditation qui prend la décision en s'appuyant sur le rapport définitif de l'évaluation de la formation. Cette décision d'accréditation est le résultat d'un processus collégial et raisonné.

La décision prise par le Hcéres et relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français, ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de l'établissement correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France de l'institution concernée par l'accréditation. Le processus d'accréditation du Hcéres n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France de l'institution ou de ses programmes.

APPRECIATION DES CRITÈRES D'ACCRÉDITATION

DOMAINE 1 : FINALITÉ DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation affiche de façon claire et lisible les connaissances et compétences à acquérir. Les étudiants et parties prenantes connaissent les débouchés de la formation en matière de métiers et de poursuite d'études

Appréciation du critère

Les masters recherche sciences de l'information, l'un arabophone, l'autre francophone, remplacent les anciens Masters « Presse francophone » et « Sciences de l'information et de la communication ». Ils visent à diversifier une offre professionnelle en affichant une spécialisation ouverte sur la poursuite en thèse.

DOMAINE 2 : POSITIONNEMENT DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation a défini un positionnement global adapté à ses finalités incluant une articulation claire avec la recherche, des partenariats académiques et/ou avec le monde socio-économique et culturel, des partenariats nationaux et/ou internationaux.

Appréciation du critère

Les formations en journalisme connaissent un environnement pédagogique de plus en plus concurrentiel. A Beyrouth, au moins quatre universités privées (Lebanese American University, Université de Balamand, American University Beirut, Université Saint Joseph) dispensent des cursus en journalisme et en communication (niveau bachelor et master). Toutefois, le département Journalisme et Sciences des Médias, déjà réputé par son histoire et sa place dans le paysage professionnel national, se distingue en offrant parallèlement aux masters professionnels spécialisés, deux formations de master recherche en Sciences de l'information plurilingues ouvertes sur la poursuite en thèse. Ces masters tirent parti du socle de culture générale et d'initiation à la méthodologie de la recherche qui fait la particularité des licences du département, du potentiel important d'enseignants-chercheurs titulaires d'un doctorat, de l'adossement à une structure de recherche encore jeune (Centre de Recherche de la Faculté d'Information) et enfin des liens tissés par le département des sciences de l'information avec l'Agence de la Francophonie, l'Institut Français au Liban et l'Ecole Publique de Journalisme de l'Université de Tours. Ces derniers permettent d'envisager de développer au niveau de la recherche des échanges et des co-tutelles internationales en M2 et en thèse (en particulier avec la France) et de placer la formation dans une position à la fois originale et unique sur le plan international, les masters professionnels étant davantage tournés vers les marchés professionnels nationaux et locaux.

DOMAINE 3 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation intègre des modules d'enseignement structurés, progressifs, adaptés aux différents publics. Elle permet d'acquérir des connaissances et compétences additionnelles et elle est cohérente avec le contexte socio-économique.

La formation intègre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle tels que projets et stages, TICE et innovations pédagogiques.

La formation est ouverte à l'international.

Appréciation du critère

Un cours de « Méthodologie de la Recherche » délivré dès la L2 permet aux étudiants intéressés de suivre la voie des masters recherche à l'issue de la licence.

1. La première année du master (M1) est commune aux deux diplômes recherche et aux trois masters professionnels du département. Elle regroupe en moyenne de 75 à 80 étudiants par an. Bien que l'offre pédagogique en M1 soit annoncée comme reflétant la pluridisciplinarité spécifiquement

endogène des Sciences de l'information et de la communication afin de permettre par la suite un M2 soit professionnel, soit en recherche, il est regrettable que les documents transmis ne permettent pas de préciser les cours retenus pour charpenter cette année « charnière » pour l'ensemble des offres de master du département.

2. La seconde année de master est organisée deux semestres distincts, stage et mémoire (150 pages) étant réalisés au second semestre. L'absence d'informations concernant les contenus d'enseignement en M2 dans les documents ne permet pas d'évaluer avec précision la part accordée aux enseignements spécialisés par rapport aux enseignements de M1, ni par rapport aux autres enseignements du premier semestre de M2. Il est donc difficile de juger de l'efficacité des choix pédagogiques.

Dans les documents transmis, il n'est pas fait état de modalités d'évaluation particulières pour les enseignements des deux masters recherche.

Les partenariats internationaux évoqués sont plus directement tournés vers le soutien aux masters recherche de façon à favoriser co-tutelles étrangères et mobilité étudiante sortante avec le projet d'initier par la suite des co-tutelles de thèse (surtout vers la France).

DOMAINE 4 : PILOTAGE DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation a un dispositif de pilotage clair et opérationnel, incluant la participation des partenaires et des étudiants.

Elle est mise en œuvre par une équipe pédagogique organisée disposant de données précises et à jour.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et connues des étudiants.

Les enseignements et les unités de mise en situation professionnelle sont transcrits en compétences.

Des mesures anti-fraude ont été mises en place.

Appréciation du critère

L'architecture du pilotage est hiérarchique et s'effectue au niveau de la faculté dans tous les départements. L'initiative du directeur et du conseil de département de chaque section reste très limitée. L'initiative de la création, de la modification ou de la suppression d'un diplôme revient à un comité de l'Unité directement sous l'autorité du doyen et où siège un représentant étudiant. La composition de ces conseils, ainsi que leurs missions et fréquences de réunion sont précisées dans le règlement intérieur. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement et aucun représentant étudiant ne siège au conseil du département. Leur représentation est informelle, chaque classe désignant un délégué destiné à faire l'interface entre les étudiants, les enseignants et les responsables du département et de la section. Il n'existe pas non plus de dispositifs officiels d'auto-évaluation ni d'outils d'aide à la décision et au pilotage (suivi de cohortes, insertion des diplômés). L'information concernant les modalités d'évaluation sont transmises aux étudiants par deux fois : au début de chaque cours et par mail au cours de semestre.

Compte tenu de l'actuelle architecture du M1 commun aux masters recherche et professionnels et d'une situation socio-économique récurrente difficile qui pousse les étudiants à étaler leur formation au-delà des deux années prévues, aucun chiffre en dehors du nombre d'inscrits en M1 n'a été transmis.

DECISION FINALE

Au vu de l'appréciation des critères d'accréditation ci-dessus, la commission d'accréditation prend la décision suivante :

« Décision d'accréditation sans réserve, pour 5 ans »

La commission d'accréditation attire cependant l'attention de l'université sur les points ci-dessous qu'elle doit s'efforcer de résoudre :

- Développer des outils de lisibilité des offres de formation — une maquette des enseignements par exemple — pour le master.
- Créer des passerelles entre masters professionnalisant et recherche et permettre un assouplissement des conditions d'accès en doctorat.
- Créer un observatoire des métiers et de l'évolution des débouchés qui pourrait être une aide à la décision du renouvellement ou non des formations.
- Au niveau de l'UL ou de la faculté, développer des outils numériques officiels destinés aux étudiants (messagerie personnelle, environnement numérique de travail, actualisation du site de la Faculté d'Information) afin d'améliorer la circulation des informations académiques et pédagogiques.
- Pérenniser l'accès aux ressources bibliographiques et envisager l'accroissement des fonds numériques et les accès aux bases de données scientifiques internationales.

SIGNATURE

Pour le Hcéres,

Nelly Dupin, présidente par intérim



Nelly DUPIN
Secrétaire générale
nelly.dupin@hceres.fr
T. 33 (0)1 55 55 62 55
2 rue Albert Einstein - 75013 Paris

Date : Paris, 15 juillet 2020

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)